

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 190/2022  
AL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : créer les postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement temporaire d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail pour le remplacement momentané de Madame Catherine CHARRON, en congé de maladie ordinaire, avec:

- Madame Gaëlle VARIOT en tant qu'agent administratif au sein du service comptabilité du 28 mars au 30 avril 2022.

Fait à Jonzac

Le 28 MARS 2022

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex